



## EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 299 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE plus de 6 000 travailleurs ont été touchés par la fermeture d'Aveos en 2012 (licenciés, retraités, relocalisés, démissionnaires, réaffectés);

CONSIDÉRANT QUE depuis 2007, les travailleurs ont demandé à l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) de ne pas signer le mémoire d'entente sur le transfert des employés vers Aveos, mais d'entamer des procédures pour le respect de la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada (LPPCAC);

CONSIDÉRANT QUE ces travailleurs n'ont pu voter sur ce mémoire d'entente vu une fin de non-recevoir de l'AIMTA;

CONSIDÉRANT QUE l'AIMTA a travaillé avec Air Canada dans le transfert des emplois vers Aveos, décision de l'AIMTA contribuant à la disparition de nos emplois;

CONSIDÉRANT QUE les travailleurs ont perdu confiance envers l'AIMTA;

CONSIDÉRANT QUE les travailleurs s'opposent à leur représentation par l'AIMTA dans toute procédure légale qui serait intentée à l'endroit d'Air Canada relativement à la LPPCAC.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De continuer de s'impliquer dans ce dossier;
- Que l'AIMTA ne soit aucunement impliquée dans les décisions que le gouvernement prendra dans ce dossier;
- Que les employés ayant perdu confiance aient le droit d'être représentés par une autre instance que l'AIMTA;
- De tenir notre porte-parole, Jean Poirier (JPA inc.), et Me Julius H. Grey, informés de tout développement au dossier.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

  
Alain Therrien, député de Sanguinet

8-03-16

Date de signature de l'extrait